**COMPARAISON INTER-LABORATOIRES :** Etalonnage d’une chaine de mesure de température – 2023-2024

**ETALONNAGES CONCERNES :** Etalonnage en 5 points (-20°C, 5°C, 20°C, 37°C et 105°C)d’une chaîne de mesure de température (sonde Pt100 associée à un indicateur de résolution 0,01°C)

**Société / Laboratoire :** ……………………….…………………….…….……………...…...

**Adresse :** ………………………………..………..….…..…………………...........................

**Contact laboratoire :**

* Nom Prénom : ………………………………………………………………………………………………..
* Numéro de téléphone : ……………………………………..…………………...…….…..……….……….
* E-mail : ……………………………………………………………….…………….……………..….............
* Adresse de livraison de l’entité soumise à essai : ………………………….………………….………………………………………..………..……….............

**Contact facturation :**

* Nom Prénom : ………………………………………………………………………………………………..
* Numéro de téléphone : ……………………………………..…………………...…….…..……….……….
* E-mail : ……………………………………………………………….…………….……………..….............
* Adresse postale de facturation : …………………………………...….……..……...................
* N° TVA intracommunautaire (hors France) : …………………………………...….……..…..................

**Participation à la comparaison pour les points d’étalonnages suivants :**

[ ] *-20°C* [ ] *5°C* [ ] *20°C*[ ] *37°C*[ ] *105°C*

**Frais de participation (\*) : 540 € HT**

(\*) *Ce tarif inclut le prêt des instruments à étalonner, les frais de transport jusqu’au premier laboratoire participant, la fourniture du fichier de résultats à compléter, les éventuels rapports intermédiaires et le rapport final contenant l’exploitation des résultats*. *Les frais de transport des entités soumises à essai vers le laboratoire suivant sont à la charge des participants, le choix du transporteur est libre. Pour les participants situés en dehors de l'Union Européenne et dans les DOM-TOM, le transport aller et retour des entités soumises à essai devra être organisé et pris en charge par le participant*.

|  |
| --- |
| **ACCEPTATION DE LA PRESENTE PROPOSITION**Je soussigné(e),…………………………..………….….………………., représentant la société / le laboratoire ………………………………………………………………. * reconnais avoir pris connaissance du contenu de cette proposition et de la fiche descriptive « Fiche descriptive CIL Température 2023-2024\_v1 »  (EIL-TR-Q-034\_A)
* déclare accepter pleinement les conditions de vente en annexe du présent document.

Ma signature sur la présente vaut pour bon de commande de prestation au CT2M à compter de ce jour.Date : …………. Signature et cachet de l’entreprise / laboratoire : |

Merci de nous retourner ce formulaire par e-mail à ciltemperature@ct2m.fr.

**Annexe : Conditions Générales de Vente**

# Facturation

La facturation est effectuée à la fin de la comparaison inter-laboratoires, c'est-à-dire après l’envoi du rapport final ou après transmission d'un rapport intermédiaire, le cas échéant. **Le règlement est à effectuer 30 jours fin de mois.**

A compter de la date de lancement de la comparaison inter-laboratoires, toute inscription enregistrée est due et ne pourra faire l’objet d’annulation ou remboursement.

# Perte, dégradation et élimination de l’entité soumise à essai

En cas de perte, élimination ou dégradation de l’entité soumise à essai par le participant, le CT2M se réserve le droit de réclamer le montant de l’objet soumis à essai ou de son rachat et renvoi, à savoir : 500€ TTC.

Le CT2M ne saurait être tenu responsable en cas de perte, d’élimination ou de non-réception de l’entité soumise à essai.

# Nombre de participants

En cas de nombre de participants insuffisant pour un traitement statistique représentatif des résultats, le CT2M se réserve le droit d’annuler la présente comparaison inter-laboratoires.

# Gestion et conservation des données personnelles

Le CT2M utilisera les données personnelles des participants afin de communiquer avec les participants pendant le déroulement de la comparaison inter-laboratoires. Ces données sont utilisées également pour la transmission des rapports intermédiaires et/ou finaux. Les données pourront être utilisées à des fins commerciales : communication des nouveautés sur le site internet, communication sur les nouvelles comparaisons inter-laboratoires ou auxquelles ils ont déjà participé. Les données seront conservées 5 ans après la dernière communication. (Les données inscrites dans les devis et rapports sont conservées 10 ans). En cas de refus, le participant doit en faire la demande à ct2m@ct2m.fr.